4° PRODUCTION INDUSTRIELLE

Energie électrique

a) Production

	Н УЛ	HYDRAULIQUE			THERMIQUE			
Année et mois	Puissance installée	Production brute	Production nette	Puissance installée	Production brute	Production nette	Production nette totale	
	milliers kvh	million	ns kwh	milliers kvh		millions kwl	1	
1938 - m. mens 1946	» 54,45 54.45 70,45 86,45 87,55 87,55 87,55	9,26 11,94 12,60 17,38 21,26 22,69 16,35 10,47 10,32	9,13 11.76 12.38 16,97 20,94 22,41 16,13 10,24 10,09 13,76	» 32,98 37,84 44,56 46,76 53,62 53,62 54,01 54,51	2,79 10,66 15,09 15,29 16,12 18,67 23,19 25,63 25,92	2,62 10,03 13,99 14,46 15,24 17,58 22,13 24,40 24,72 21,62	11,75 21,79 26,37 31,43 36,18 39,99 38,26 34,64 34,81 35,38	

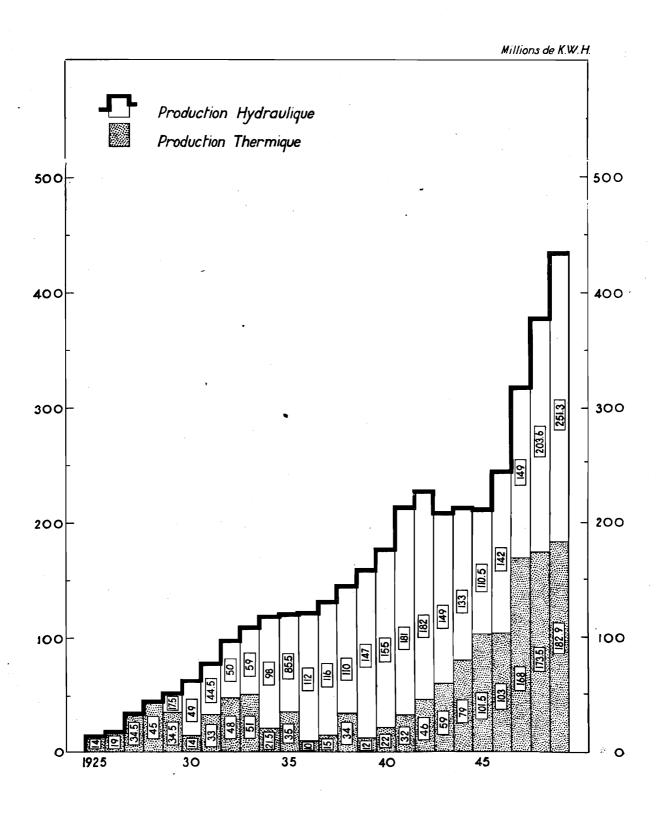
b) Consommation

		Consomma-	DONT			
ANNEE ET MOIS	Livraisons	tion chez l'utilisateur	do for O. C. P.		Charbon- nages de Djérada	
·		;	millions kwh			
1938 - Inoyenne mensuelle 1946 -	» » » 35,01 38,6 33,2	10 20 24 28 2 32,5 36,5 31,8	2,43 4,49 4,34 4,82 5,23 4,93 4,70	0,63 1,17 1,28 1,40 1,61 1,83 1,67	0,67 1,20 0,77 0,93 1,27 1,49 1,38	
» - Septembre	33.1	32,4	4,64	1,78	1,37	

c) Situation de l'électricité

	HYDRA	ULIQUE	THERMIQUE Stocks en fin de mois			
ANNEE ET MOIS	Βάναυνα απ	fin de mois				
	neserve en	m de mois	Charbon	Gasoil	Fuel-oil	
1949 - Inillot	milliers de m3 148.900	milliers de kwh	10.649	tonnes	1 4 224	
1949 - Juillet 	-102.650	11.651 9.806 7.989 13.739 8.199 7.592	10.648 11.251 9.050 9.318 9.472 8.159	917 2.430 2.315 2.494 2.584 2.238	1.231 1.240 1.429 1.451 1.547 1.372	

PRODUCTION NETTE D'ENERGIE ELECTRIQUE



244 — BULLETIN ECONOMIQUE ET SOCIAL DU MAROC

DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE (1)

ANNEES	Production annuelle en millions de kw/h	ANNEES	Production annuelle en-millions de kw/h	ANNEES	Production annuelle en millions de kw/h
1924 (1) 1925 1926 1927 1928 1929 1930 1931	4 12 19 34 44 52 63 77	1933 1934 1935 1936 1937 1938 1939 1940	110 120 121 122 132 145 159 178 214	1942 1943 1944 1945 1946 1947 1948	231 209 214 212 273 328 390 449

⁽¹⁾ C'est à partir de cette année, date de la création de la société « énergie électrique du Maroc » ainsi que de la mise en service de la première puissante usine de production et du premier tronçon du réseau à haute tention (60.000 volts), que l'on peut vraiment parler de production et de transport d'énergie électrique du Maroc.

L'examen du tableau ci-dessus montre que la production d'énergie électrique qui était de 52 millions de kilowattheures en 1929, est passée à 159 millions de

(1) Extrait de : « G. Gravier » — Le développement de la production de l'énergie électrique dans le cadre de l'évolution générale du Maroc « in bulletin trimestriel de la société belge d'études et d'expansion », n° 140, mars-avril 1950.

kilowattheures en 1939 et à près de 450 millions de kilowattheures en 1949.

Elle a donc approximativement triplé au cours de chacune de ces deux périodes de dix ans.

Aussi bien, dès 1948, la production marocaine atteignait les 2/3 de celle de l'Egypte et les 9/10 decelle de l'Algérie, se plaçant, ainsi, au troisième rang de la production du nord de l'Afrique.

Bilan charbonnier

a) Production locale

	I	PRODUCTI	ON		CKS de mois		ECTIF r inscrit	er U	jours
Année et mois	Anth	racite	érés		ines et ports	en fin	de mois	Rendement le l'ouvrie lu fond (1	
	Total lavé	disponi- ble pour la vente	Agglomérés	Anthra- cite	Agglo- mérés	Fond	Jour : mines et annexes	Rende l' de l' du f	Nombre de ouvré
,		i milli	ers de to	onnes				kgs	
1938 - moy. mens 1946 - » 1947 - » 1948 - » 1949 - » 1950 - 1er s. m. m. » - Juillet » - Août » - Septembre . » - 9 1ers mois.	11,8 18,5 22,4 24,2 28,9 29,3 29,5 29,5 34,5 32,3 30,2	» 17,3 20,2 22,7 23,6 28,3 27,9 26,5 17,4 32,0 29,2	» 1,9 2,9 1,9 1,1 3,7 4,8 3,2 1,3 2,9	» 29,5 25,1 20,5 47,9 59,6 66,6 75,0 87,2 93,5 68,2	» 0,05 0,2 0,7 0,5 0,4 0,4 0,9 0,5 1,3,3 0,8	3.273 3.463 3.161 3.806 3.986 3.772 3.455 3.427 3.388 3.798	** 1.015 1.064 673 1.900 1.992 1.974 2.205 2.139 2.008 2.034	» 300 349 394 429 406 432 450 520 558 440	» 25 25 25 25 26 25 26 25 25

⁽¹⁾ Par journée de travail effectif.

b) Commerce extérieur du charbon

		IMPORTATIONS				EXPORTATIONS			
Année et mois			Dont en provenance de				Dont à destination de		
	Total	Etats- Unis	Grande- Bretagne	Algérie	Ruhr	Total	France	Algérie	Tunisie
	milliers de tonnes								
1946	12,6 16,4 13,1 12,1 11,8 15,0 6,6 12,0 10,6 11,1	4,4 12,2 8,5 5,6 —————————————————————————————————	6,2 0,8 1,6 2,5 1,3 - 3,9 10,6 - 2,5	1,0 3,1 1,7 1,1 1,7 1,1 2,7 1,4 -	0,4 1,9 6,3 5,6 	7,4 10,4 10,4 13,9 12,9 10,3 8,8 7,2 13,4 11,9	2,3 7,5 5,8 5,8 2,4 — — — — 1,6	2,8 2,2 2,4 3,5 6,5 5,6 6,7 4,4 6,3	1,0 0,6 1,4 3,0 1,4 2,1 1,0 1,0

c) Consommation de charbon par les principaux utilisateurs

Année et mois	Centrales électriques	Chemins de fer	Cimenteries	Sucreries	О. С. Р.	Divers	Total
			mil	liers de tom	nes		N.
1947 - » 1948 - » 1949 - » 1950 - 1er s. m. m. » - Juin » - Août » - Septembre » - 9 1ers m.	7,4 6,9	5,3 3,2 2,4 1,9 2,0 2,3 1,8 2,3	3,5 3,4 3,9 4,8 4,9 4,3 3,8 3,9 4,5	1,3 1,4 1,7 1,9 2,1 1,5 1,5 1,5	2,7 2,2 2,2 2,1 2,2 1,9 2,3 2,1 2,1	9,1 11,7 10,8 10,3 10.9 10.3 8,7 9,8	26,4 27,8 28,3 27,7 29,3 26,7 26,0 26,2 27,3

DISTRIBUTIONS D'ELECTRICITE ET D'EAU EN 1949

A CASABLANCA, RABAT, MEKNES, TANGER, FES, MARRAKECH, SAFI, ET MAZAGAN (1)

I. — EXPLOITATIONS DIRECTES PAR LA S.M.D.

Casablanca (électricité). — Le nombre d'abonnés atteignait, au 31 décembre 1949, le chiffre de 59.077 contre 56.049 à la fin de l'exercice 1948.

La quantité totale d'énergie vendue, qui était en 1948 égale à 106.711.000 kwh., s'est élevé à 118.943.000 kwh. en 1949. Cette augmentation de 12 % se répartit uniformément sur toutes les catégories de ventes d'énergie.

Casablanca (eau). — Le nombre de mètres cubes distribués s'est élevé à 15 millions 993.000 en 1949 contre 15.098.000 l'année précédente; quant au nombre d'abonnés, il atteignait 28.842 au 31 décembre 1949, contre 27.198 au 31 décembre de l'année précédente.

Rabat-Salé (électricité). — Le nombre d'abonnés atteignait au 31 décembre 1949 le chiffre de 26.033 contre 24.822 à la fin de l'exercice 1948.

La quantité totale d'énergie vendue s'est élevée à 26 millions 473.000 kwh. en 1949 contre 24.441.000 kwh. en 1948, soit une augmentation de 8 % d'une année à l'autre.

Rabat (eau). — Malgré les quantités d'eau supplémentaires fournies au réseau à la suite de certains travaux d'aménagement réalisés aux captages de l'Aïn Reboula et de la mise en service de deux nouveaux puits dans le secteur de Bab Tamesna, le service de la distribution a dû être interrompu pendant de très courtes périodes, en raison de l'insuffisance des volumes d'eau livrés par le réseau d'adduction de l'Etat chérifien.

De ce fait, le volume d'eau distribué ne s'est élevé en 1949 qu'à 6.031.000 mètres cubes, contre 6.136.000 mètres cubes en 1948.

Pendant la même période, le nombre des abonnés passait de 9.681 à 10.206.

Meknès (électricité). — Le nombre des abonnés s'élevait au 31 décembre 1949 à 14.488 contre 13.656 en 1948.

La quantité d'énergie vendue a atteint 11.655.000 kwh. en 1949 contre 9.731.000 kwh. en 1948, par suite développement de la distribution.

Le total des dépenses de premier établissement faites pour l'entreprise électrique de Meknès s'est élevé au 31 décembre 1949 à 48.883.552 frs 52 contre 32.760.609 frs 99 au 31 décembre 1948.

Tanger (eau). — Le nombre des abonnements atteignait 4.889 au 31 décembre 1949 contre 4.249 au 31 décembre 1948.

⁽¹⁾ Extrait du rapport du conseil d'administration de la société marocaine de distributions d'eau, de gaz et d'électricité (S.M.D.) à l'assemblée générale du 19 juin 1950.

Parallèlement, le volume d'eau distribuée est passé de 942.000 mètres cubes en 1948 à 1.249.000 mètres cubes en 1949. Cette très sensible amélioration de la situation est la conséquence de la mise en service au cours de l'année, de nouveaux forages dont le débit est important. Depuis juillet 1949, la distribution est ainsi assurée de façon permanente et dans d'excellente conditions.

Le total des dépenses réelles de premier établissement faites pour la distribution d'eau de Tanger est passé d'un exercice à l'autre de 25.260.125 frs 54 à 33.453.257 frs 14.

II. - PARTICIPATIONS DE LA S.M.D.

Compagnie fasi d'électricité. — Le nombre de kwh. vendus s'est élevé à 12.187.000 en 1949 contre 11.327.000 en 1948, soit une augmentation de 7,5 % d'une année à l'autre.

Société d'électricité de Marrakech-Safi-Mazagan.

— Le nombre total de kwh. vendus dans ces trois villes s'est élevé en 1949 à 16.049.000 contre 13.795.000 en 1948, ce qui fait apparaître une progression de 16 %.

L'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE LA TUNISIE (1)

L'équipement hydraulique de la Tunisie est à l'heure actuelle très en retard sur celui du Maroc et plus encore, sur celui de l'Algérie.

La Tunisie ne possède, en effet, qu'un seul barrage, celui de l'oued Kebir, affluent de l'oued Miliane, à 80 kms au sud-ouest de Tunis, construit de 1922 à 1925. Cet ouvrage, haut de 35 m., d'une capacité réserve de 20 millions de m3, est parfois à sec lorsque les précipitations font longtemps défaut et sert exclusivement à l'alimentation en eau potable de Tunis.

I. — LE PLAN DE 1945.

En 1945, un plan à longue échéance a prévu l'établissement de 14 barrages, dont 11 pour l'aménagement du bassin de la Medjerda, la grande richesse hydraulique de la Tunisie. Un programme plus réduit comprend la construction pour 1952 de cinq barrages seulement dont plusieurs sont en chantier.

Il s'agit des cinq ouvrages suivants, tous situés sur la Medjerda :

- le barrage-réservoir de Ben Metir, sur l'oued El Lil, dans la région de Aïn-Drahim-Fernana,
- le barrage réservoir de Nabeur, sur l'oued Mellègue, qui doit maintenir un débit minimum de 10 m3 seconde et régulariser ainsi le régime de la Medjerda,
- le barrage de Taulierville, situé en amont de Tebourba sur la Medjerda,
- les deux barrages de Testour, sur la Medjerda, entre Beja et Medjez el Bab. Ces deux barrages constituent l'élément essentiel du système et auront une capacité de 71 millions de m3.

Tous ces barrages serviront à la fois à faire fonctionner des centrales hydro-électriques, à développer les cultures irriguées et à améliorer l'alimentation en eau potable de Tunis.

II. — LA PRODUCTION D'ENERGIE HYDRO-ELECTRIQUE.

La production d'énergie hydro-électrique est actuellement inexistante. Seules, les centrales thermiques ont produit en 1949, 72 millions de kwh. Les cinq barrages cités plus haut pourront, une fois terminés, soit en 1952, produire 87 millions de kwh. On prévoit que ce chiffre sera porté à 150 millions de kwh, lorsque le plan à longue échéance de 1945 sera entièrement réalisé. La Tunisie pourra à ce moment disposer de 255 millions de kwh chaque année (centrales hydrauliques et centrales thermiques aménagées).

III. - L'HYDRAULIQUE AGRICOLE.

Le plan de 1945 a prévu, parallèlement à la construction des barrages la réalisation d'un programme, échelonné sur quinze ans au moins, qui permettra l'irrigation de 150.000 hectares environ.

C'est surtout la Tunisie septentrionale qui bénéficiera de ces travaux. On estime à 135.000 hectares les superficies qui y seront irriguées; l'eau nécessaire sera fournie essentiellement par la Medjerda et ses affluents. C'est dire l'importance des barrages actuellement enconstruction sur ce fleuve.

Les projets immédiats concernent la mise en valeur de la région d'Aïn Dreham, par les eaux de l'oued Lil et de l'oued Mellègue (40.000 hecta.).

En même temps, les services de l'agriculture et des travaux publics prévoient la mise en valeur de la Tunisie des steppes par l'utilisation au maximum des nappes aquifères susceptibles de donner des débits permanents. De petits périmètres irrigués seront ainsi créés constituant la base de centres urbains et de noyaux de peuplement et d'activité. Les steppes qui ne pourront pas être irriguées dans ces conditions seront cependant mises en valeur par la rétention des eaux de ruissellement.

Le sud-Tunisien enfin est la zone des oasis à la végétation luxuriante, extensible, à condition d'augmenter les ressources en eau. Avant 1939 de nombreux forages artésiens avaient été exécutés. A l'heure actuelle, les forages ont repris grâce au matériel moderne que possède désormais la Tunisie.

IV. — L'APPROVISIONNEMENT DES VILLES EN EAU POTABLE.

70 agglomérations tunisiennes sont alimentées par adduction, ce qui représente pour neuf d'entre elles seulement, 84 kms de conduites. 33 kms de nouvelles conduites sont en outre prévues pour alimenter cinq autres localités.

Mais le problème de Tunis est le plus grave. Actuellement le barrage de l'oued Kebir, qui alimente la ville, fournit 30.000 m3 par jour, alors que les besoins peuvent monter en été à 60.000 m3. Telle est la raison pour laquelle la ville sera reliée au barrage de l'oued El Lil, dès qu'il sera achevé, capable de fournir 100.000 m3 par jour. Cette liaison exigera 150 kms de conduites.

A ces projets s'ajoute l'aménagement en cours de 150 points d'eau dans les campagnes.

⁽¹⁾ D'après « Les problèmes de l'eau en Afrique du Nord »
— La documentation française — Editée par la présidence du
conseil, secrétariat général du Gouvernement, 25 juillet 1950
n° 1.357.

Construction

a) Matériaux de construction

ANNEE ET MOIS	С	I M E N T	BOIS	FERS laminés ou forgés	
TANDAS IST MOTO	Production	Importa- tion	Disponi- bilités totales	Impor	tations
			tonnes		
1938 - moyenne mensuelle 1946 -	13.083 14.598 18.238 21.853 22.174 26.916	3.917 466 4.167 9.612 17.349 15.060	17.000 14.764 22.405 31.465 39.523 41.976	» » » 10.421 13.519	1.512 2.300 » 5.528 6.140 7.517
 » - Juin » - Juillet » - Août » - Septembre » - 9 prem. mois moyenne mensuelle 	27.792 25.965 26.455 24.414	20.680 16.386 18.750 15.990 15.721	48.472 42.351 45.205 40.404 42.202	12.033 7.837 11.089 10.494 12.281	4.884 4.284 2.593 3.636 6.179

b) Mouvement de la construction dans les principales villes du Maroc d'après les autorisations de bâtir délivrées (1)

SURFACE

ANNEE ET MOIS	Villas	Immeubles de rapport	Bâtiments adminis- tratifs	Batiments commerciaux et industriels	Bâtiments militaires	Construc- tions marocaines	Construc- tions diverses	Total
			mi	lliers de 1	nètres cai	rrés		
1938 - moyenne mensuelle. 1946 -	4,2	8,2 ** 14,1 18,3 17,3 30,8 16,3 29,7 22,7 28,2	1,6 >5,9 7,0 8,2 11,6 7,2 5,9 5.5 9,8	8,6 ** 13,2 27,2 21,0 25,6 15,9 13,2 23,8 22,9	0,5 » 0,4 0,4 0,2 0,7 7,5 1,7 1,5	7,8 ** 12,1 11,4 10,6 13,9 8,2 12,8 17,4 13,5	0,1 ** 2,3 3,5 2,9 5,1 2,4 3,2 3,7 4,4	31,0 » 56,4 78,8 70,7 100,2 65,7 75,7 85,0 91,9

VALEUR

ANNEE ET MOIS	Villas	Immeubles de rapport	Bâtiments adminis- tratifs	Bâtiments commer- ciaux et industriels	Bâtiments militaires	Construc- tions marocaines	Construc- tions diverses	Total
·				millions	de francs			
1938 - moyenne mensuelle. 1946 -	2,5 21,6 85,4 167,5 181,5 185,9 108,7 133,2 164,3 169,1	4,1 42,5 204,1 272,9 328,7 424,1 201,9 399,1 327,5 386,0	0,8 37,1 15,4 111,8 145,5 175,0 102,9 81,5 75,5 145,5	2,5 74,2 95,7 280,7 258,6 201,9 148,3 140,3 176,5 186,2	0,1 0,3 2,4 6,8 20,1 10,5 120,0 17,0 22,2	1,8 48,8 47,5 83,2 161,4 136,6 64,1 106,4 110,4 122,3	2,5 18,4 28,5 27,7 50,8 34,0 38,1 43,8 46,7	11,8 227,0 468,9 951,4 1.123,5 1.184,8 779,9 915,6 898,2 1.078,0

⁽¹⁾ Agadir, Casablanca, Fès, Marrakech, Meknès, Oujda et Rabat.

L'AIDE A LA CONSTRUCTION PAR LE CREDIT A MOYEN TERME (1)

Les mesures prises depuis ces dernières années pour aider l'initiative privée en matière de construction viennent d'être complétées récemment par l'extention du crédit à moyen terme au financement des constructions.

Le crédit à moyen terme est donc désormais accessible aux entreprises industrielles, commerciales ou agricoles qui désireront construire des logements pour leur personnel européen ou marocain sous la réserve que les garanties offertes soient suffisantes et que les emprunteurs puissent assurer le remboursement de ces crédits sur une durée de 3 à 5 ans.

(1) Source: Direction des finances.

A titre exceptionnel des prêts à moyen terme peuvent être accordés, pour des constructions industrielles ou à usage d'habitation, à des emprunteurs auxquels des délais de remboursement supérieurs à 5 ans seraient nécessaires, mais à titre de simple compément de crédit et à la condition qu'à l'expiration de ce délai le solde du crédit en cours soit repris par des sociétés d'assurances. Ces dernières s'engageraient par exemple, à souscrire aux échéances des prêts, des obligations ou des bons à long terme émis par les sociétés débitrices.

Les demandes de crédit à moyen terme pour la construction sont à adresser, comme en matière de moyen terme industriel, commercial ou agricole, à la banque ordinaire de l'emprunteur.

FACILITES DE CREDIT POUR LA CONSERVATION DES IMMEUBLES

Par l'institution des prêts à la construction (1) l'Etat a apporté dès 1948, un remède au moins partiel à la crise du logement. Il a offert également aux propriétaires d'immeubles à usage locatif la possibilité de contracter, auprès de la caisse de prêts immobiliers du Maroc, des prêts à taux réduit pour l'entretien et la conservation de leurs immeubles.

Un dahir en date du 11 juillet 1948 autorise en effet l'Etat chérifien à verser des ristournes d'intérêt aux personnes qui auront emprunté à la caisse de prêts immobiliers du Maroc des fonds destinés à assurer la conservation ou la salubrité de leurs immeubles, sous la double condition que les travaux à effectuer incombent au propriétaire en vertu des dispositions légales ou réglementaires et représentent une dépense supérieure au montant du loyer annuel de l'immeuble.

Les conditions d'application de ce dahir, précisées

Source: Direction des finances.
(1) Dahir du 11 juillet 1948.

par un arrêté viziriel en date du 23 août 1949 (2), sont, en bref, les suivantes :

- Les ristournes d'intérêt sont fixées à 3,50 $\,\%$ et allouées pour une durée de cinq années.
- Pour en bénéficier, les emprunteurs doivent en faire la demande à la direction des finances en justifiant :
- 1º par la production d'attestation d'un architecte agréé comme expert près les tribunaux ou par un certificat de l'autorité locale ou municipale que les travaux envisagés sont d'une urgente nécessité;
- 2° par la production de baux, relevés de compte, devis, factures, etc... que les travaux représentent une dépense au moins égale au montant du loyer annuel de l'immeuble à réparer.

Il ne semble pas que les propriétaires d'immeubles aient jusqu'ici apprécié l'intérêt de ces possibilités de crédit, car les demandes de prêt sont encore très peu nombreuses.

(2) Bulletin officiel du 23 septembre 1950.

LA PRODUCTION MONDIALE DE CORPS GRAS (1)

Les services officiels américains viennent de publier une première estimation de la production mondiale de corps gras des diverses catégories au cours de l'année 1949. Cette étude est spécialement intéressante car elle montre que, pour la première fois en 1949, la production a légèrement dépassé celle d'avant-guerre.

I. — HUILES VEGETALES ALIMENTAIRES

	PRODUCTION EN TONNES							
Huiles	1949	1948	Moyenne 1935-1939					
Arachide . Coton	1.781.000 1.450.000	1.734.000 1.359.000	1.503.000 1.513.000					
Olive Sésame Soya	$\begin{array}{c} 892.000 \\ 628.000 \\ 1.350.000 \end{array}$	$480.000 \\ 636.000 \\ 1.487.000$	870,000 617,000 1,219,000					
Tournesol. Total	$\frac{850.000}{6.951.000}$	$\frac{853.000}{6.549.000}$	$\frac{571.000}{6.293.000}$					

La production d'huiles végétales alimentaires de 1949 a donc dépassé de 6 % celle de 1948 et de 10 %

celle de la moyenne 1935-39. Les variations les plus notables concernent l'arachide, le soja et le tournesol.

II. — HUILES DE PALMIERS

	PRODUCTION EN TONNES						
Huiles	1949	1948	Moyenne 1935-1939				
Babasu Coco Palme Palmiste .	38.000 1.178.000 575.000 417.000	44.000 1.114.000 494.000 358.000	27.000 1.459.000 616.000 349.000				
Total	2.208.000 •	2.010,000	2.451.000				

Si la production des huiles de palmiers, c'est-à-dire de la presque totalité des huiles végétales concrètes, est supérieure en 1949 à celle de 1948, elle n'a encore atteint que 90 % de celle de 1935-39.

⁽¹⁾ D'après une étude de M. Paul-H. Mensier, directeur du centre de documentation de l'institut de recherches pour les huiles et oléagineux, publiée dans la revue « Oléagineux » de mai 1950.

	PRODU	CTION EN T	CONNES
Huiles	1949	1948	Moyenne 1935-1939
B. de Chine Colza Lin	122.000 1.487.000 1.075.000	136.000 1.483.000 1.161.000	136.000 1.235.000 1.051.000
Oïticica Perilla Ricin	$3.000 \\ 5.000 \\ 191.000$	18.000 5.000 208.000	$\begin{array}{c} 9.000 \\ 59.000 \\ 183.000 \end{array}$
Total	2.883.000	3.011.000	2.673.000

Cette production est supérieure de 8 % à celle d'avant-guerre, grâce particulièrement à l'augmentation de la production des graines de colza.

IV. — GRAISSES ANIMALES

	PRODU	CTION EN	TONNES
Graisses	Graisses 1949	1948	Moyenne 1935-1939
Beurre	2.802.000 2.473.000	2.627.000 2.265.000	3.352.000 2.718.000
Suif et graisses	2.011.000	_1.866,000	1.314.000
Total	7.286.000	6.758,000	7.384.000

Ainsi, la production de saindoux et de beurre, tout en marquant en 1949 un progrès notable sur 1948, est encore très en-dessous de son niveau d'avant-guerre, surtout pour le beurre. Au contraire la production de suif et des graisses marque une progression de 53 %.

V. - HUILES D'ANIMAUX MARINS

	PRODU	CTION EN	TONNES
Huiles	1949	1948	Moyenne 1935-1939
Baleine Poissons .	355,000 265,000	349.000 215.000	530.000 417.000
Total	620,000	564.000	947.000

C'est cette catégorie qui présente le plus fort déficit par rapport à l'avant-guerre, la production de 1949 ayant à peine atteint les deux tiers de celle de 1935-39.

VI. - RECAPITULATION

	PRODU	CTION EN T	ronnes
Corps gras	1949	1948	Moyenne 1935-1939
Huiles vég. aliment.	6.951.000	6.549.000	6.293.000
Huiles de palmiers. Huiles vég.	2.208.000 2.883.000	2.010.000	2.451,000
industr Graisses animales. Huiles	7.286.000	3.011.000 6.758.000	2.673.000 7.384.000
d'an. mar.	<u>620.000</u> <u>19.948.000</u>	$\frac{564.000}{18.892.000}$	$\frac{947.000}{49.648,000}$

Ces totaux généraux montrent, comme nous le disions au début, que la production mondiale de corps gras en 1949 a marqué un progrès non seulement par rapport à 1948, mais aussi par rapport à la moyenne 1935-39. Ces excédents se chiffrent respectivement à 5 % et 1 %.

Mais pour juger, dans son ensemble, la situation des corps gras dans le monde, il convient d'étudier dans quelle mesure la production s'est répartie sur le marché mondial, autrement dit d'examiner les variations des exportations.

VII. — EXPORTATIONS MONDIALES

	EXPORT	ATIONS EN	TONNES
Produits	1949	1948	Moyenne 1935-1939
Huiles vég. aliment.	984,000	785,000	1.589.000
Huiles de palmiers. Huiles	1.792.000	1.633.000 429.000	1.998.000
industr Graisses animales. Huiles	400,000 937,000	429,000 630,000	901.000 766.000
d'an. mar. Total géné-	431.000	436.000	665.000
ral	4.544.000	3.913.000	5.919.000

Il résulte de ces chiffres que les exportations mondiales de 1949 ont dépassé de 16 % celles de 1948, mais qu'elles ne représentent encore que 76 % de celles d'avant-guerre.

VIII. — CONCLUSION

D'une façon générale, on peut penser que l'année 1949 aura vu la fin de la période aigüe de la crise des corps gras, qui s'était ouverte dans le monde au cours de la dernière guerre, et il est probable que de nouvelles améliorations se manifesteront en 1950.

Néanmoins, on ne peut pas dire que la production mondiale des corps gras soit encore suffisante, si l'on tient compte de l'augmentation de la population de la planète. Il faudrait pour que la situation actuelle soit comparable à celle d'avant-guerre, 1.800.000 tonnes de corps gras de plus que la production de 1949.

En outre, la reconstitution des sources de production ne s'est pas produite uniformément et la répartition géographique des ressources diffère profondément de ce qu'elle était en 1939. La situation du commerce international ne permet pas d'y remédier puisque les exportations mondiales sont encore inférieures du tiers à celles d'avant-guerre.

La majeure partie des améliorations a été réalisée aux Etats-Unis et ce sont les exportations de ce pays qui ont constitué la contribution la plus importante à la lutte contre la disette. Il est probable que la pénurie de dollars dans le monde ne permettra pas de recourir indéfiniment à cette solution de facilité.

C'est pourquoi — et cette conclusion intéresse spécialement le Maroc — il est nécessaire que les pays qui manquent de corps gras et qui ont la possibilité d'en produire, s'équipent pour le faire, mais dans des conditions de prix de revient qui permettent aux producteurs de recevoir une rémunération raisonnable, tout en libérant les consommateurs d'une charge budgétaire encore trop lourde.

P. G

Pêche maritime

a) Poisson (1) débarqué dans les ports

ANNEE ET MOIS	Port- Lyautey	Rabat	Fédala	Casablanca	Mazagan	Safì	Mogador	Agadir	Total
1938 - moyenne mensuelle 1946 -	326 21	100 52 47 60 39 12 38 26 145 142	188 239 186 149 194 53 83 128 120	890 750 814 1.072 1.041 1.082 864 670 978	82 48 38 41 129 35 61 135 54	8 2.106 1.733 1.963 3.784 399 12.343 11.114 6.317 8.144	216 243 258 196 596 366 488 338 4.927 5.748	181 737 1.072 1.004 1.803 878 7.207 4.220 1.970 1.062	2.525 4.239 4.222 4.653 7.747 2.876 21.110 16.652 11.557

⁽¹⁾ Poissons, mollusques, crustacés.

b) Répartition du poisson pêché

	CONSOMME FRAIS							
ANNEE ET MOIS	dans EXPÉDIÉ		ÉDIÉ	Livré à la conserve	Utilisé comme appâts	Total		
	les centres de pêche	au Maroc	hors du Maroc	· 				
	t o n n e s							
1946 – moyenne mensuelle	. 630	197	3	3.389	20	4.239		
1947 - » »	817	277	56	3.051	21	4.222		
1948 - » » 1949 - » »	$\begin{array}{c} 738 \\ 1.117 \end{array}$	323 277	$\begin{array}{c} 55 \\ 48 \end{array}$	3.519	18 18	4.653		
1949 - » » 1950 - Mars	754	381	24	$\begin{bmatrix} 6.287 \\ 1.150 \end{bmatrix}$	15	$7.747 \\ 2.324$		
» - 1 ^{er} trim, moyen, mens.	1.053	301	8	1.496	18	$\frac{2.324}{2.876}$		
» - Avril	1.028	304	21	1.851	20	3.224		
» - Mai	889	286	609	7.909	20	9.713		
» - Juin	985	215	116	19.774	20	21.110		
» - Juillet	$\begin{array}{c} 1.010 \\ 582 \end{array}$	285 191	128 E	$5.670 \\ 15.882$	19 20	7.113 16.675		

Source : Service de la marine marchande et des pêches maritimes au Maroc.

NOTE SUR LA PECHE DE LA SARDINE AU MAROC (1)

Le Maroc est particulièrement favorisé par l'abondance des bancs de sardine qui apparaissent régulièrement à proximité des côtes sur presque toute l'étendue de son littoral.

La sardine constitue de ce fait l'aliment essentiel des industries de la conserve et de la salaison de ce pays.

Les centres de pêche.

Installées tout d'abord dans les ports de Casa-

blanca, Fédala, Mazagan et Rabat, les usines se concentrèrent et se multiplièrent de plus en plus dans les ports du sud et notamment à Safi, qui, dès 1938, se plaçait au premier rang des ports sardiniers marocains avec une production annuelle de près de 9.000 t., puis à Agadir où l'industrie de la pêche à la sardine, dont on sait la croissance étonnamment rapide, n'avait encore en 1939 qu'une production atteignant à peine 200 t. Les autres ports, d'importance secondaire à cet égard, se classent ensuite dans l'ordre suivant : Mogador, Rabat, Port-Lyautey, Fédala et Mazagan.

Les tableaux qui suivent précisent cette évolution et cette situation.

⁽¹⁾ Source: Division du commerce et de la marine mar-

BULLETIN ECONOMIQUE ET SOCIAL DU MAROC - 251

COMPOSITION DE LA FLOTTILLE SARDINIERE PAR PORT DEPUIS 1945

Situation au 1er janvier	19	46	19	47	19	48	19	49
PORTS	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
Port-Lyautey Rabat Fédala Casablanca Mazagan Safi Mogador Agadir	$ \begin{array}{r} 1\\7\\16\\42\\4\\58\\5\\21\\\hline 154 \end{array} $	$ \begin{array}{r} 6 \\ 28 \\ 170 \\ 400 \\ 40 \\ 744 \\ 35 \\ 275 \\ \hline 1.698 $	2 9 17 52 4 61 7 26 	10 51 187 480 40 841 50 253 1.912	1 9 17 56 3 70 3 33 —————	20 51 198 774 50 1.316 40 496	$ \begin{array}{r} 2\\9\\19\\68\\3\\72\\3\\40\\\hline216(1) \end{array} $	20 51 230 908 50 1.331 40 620 3.280

⁽¹⁾ Le nombre total de sardiniers s'élève à 248 au 30 septembre 1950 auxquels il convient d'ajouter, à cette même date,

Modes de pêche.

La pêche à la sardine est pratiquée à l'aide de filets tournant du type « cerco » d'origine portugaise. Les filets, en coton, sont passés à la teinture cachou de préférence ou teinture de châtaignier ou de tizra.

Ils présentent les caractéristiques suivantes :

Longueur : 2 à 300 mètres. Hauteur : 30 à 40 mètres.

Maille de 11 m/m.

Fil de 30×9 et de 30×20 ou 30×24 dans les parties renforcées (bordures de ralingues et poche).

La ralingue supérieure est garnie de flotteurs en liège. La ralingue inférieure, de même dimension, est plombée et munie d'anneaux suspendus à l'extrémité d'une cordelette de 1 m. 50 environ de longueur, dans lesquels coulisse un cordage (retenue) servant à la manœuvre de fermeture du filet.

STATISTIQUES DE LA PECHE A LA SARDINE PAR PORT DEPUIS 1945

TONNAGE D'APPORTS AU COURS DES ANNEES	1945	1946	1947	1948
Safi Agadir Casablanca Mogador Rabat Port-Lyautey Fédala Mazagan Total	19.261,5 t. 2.896 — 5.616,5 — 1.494,5 — 588 — 201 — 1.126 — 105,5 — 31.289 t.	24.423 t. 5.117 — 5.388,5 — 2.692 — 439,5 — 253 — 1.079 — 291 — 39.683 t.	20.259 t. 9.662 — 5.310 — 2.839 — 467 — 196,5 — 902 — 293,5 — 39.920 t.	24.322 t. 10.050 — 5.451.5 — 1.723 — 596 — 484.5 — 331 — 126 — 43.084 t.(1)

⁽¹⁾ Ce tonnage total s'est élevé à 76.000 tonnes en 1949. Pour la période du 1er janvier au 30 septembre 1950 les apports des sardiniers ont dépassé le chiffre de 74.000 tonnes contre 49.000 tonnes pour la même période de 1949 ainsi qu'il ressort du tableau comparatif ci-après :

TABLEAU COMPARATIF

Tonnage des apports du 1er janvier au 30 septembre	1949	1950
Safi Agadir Casablanca Mogador Rabat Port-Lyautey Fédala Mazagan	32.367 11.198 2.415 1.722 275 113 471 1.003	39.856 22.183 2.323 9.135 300 48 310
Total	49.564	74.061

C'est dire que, si la campagne actuelle se poursuit normalement, on peut prévoir pour toute l'année 1950 que ces apports seront de l'ordre de 95.000 tonnes.

La pêche a lieu de préférence la nuit pendant les périodes sans lune, dite « obscurs », durant lesquelles les bancs de sardine sont plus facilement répérés.

Elle s'opère également de jour, notamment en fin de saison (décembre à février), les pêcheurs utilisant alors comme appât un mélange de rogue de morue et de sen.

Chaque bateau dispose d'une embarcation annexe sur laquelle est amarrée l'extrêmité du filet pendant la manœuvre d'encerclement du banc de sardine.

Les bateaux utilisés sont en bois, d'un tonnage très variable, allant de 5 tx à 50 tx et plus, munis pour la plupart d'un moteur Diesel (de 30 à 100 cv) leur permettant d'atteindre au maximum une vitesse de 10 nœuds.

En raison de la proximité des bancs de sardines, les bateaux n'effectuent que des sorties de quelques heures et ne possèdent qu'un faible rayon d'action.

Le poisson est ramené en vrac dans des cales cimentées, non compartimentées et non réfrigérées. Une pompe de cale permet l'assèchement de la cargaison. Les équipages.

Les effectifs embarqués sont constitués par un noyau de spécialistes européens, en majorité d'origine portugaise, occupant les postes principaux (patrons, mécaniciens, ramendeurs,, etc...) et de marins marocains (le nombre de ces derniers doit atteindre réglementairement la proportion des 2/3 de l'effectif total de chaque bateau).

Formés à l'école des pêcheurs européens, les marins marocains s'adaptent bien à ce genre de pêche qui n'exige pas de longues sorties en mer et de connaissances techniques approfondies.

Conscients de leur valeur professionnelle — souvent réelle — ils revendiquent de plus en plus leur accès aux postes de commande.

Cette tendance se manifeste notamment dans le port de Safi où nombre d'équipages sont actuellement entièrement composés de marins marocains.

DENOMBREMENT DES EFFECTIFS DE LA FLOTTILLE SARDINIERE DE 1945 A 1949

Situation au 1 ^{er} janvier	19	1945 1947		1948		1949		
PORTS	Eur.	Maroc.	Eur.	Maroc.	Eur.	Maroc.	Eur.	Maroe.
Port-Lyautey Rabat Fédala Casablanca Mazagan Safi Mogador Agadir	4 8 87 150 2 123 4 76	7 50 123 300 24 600 50 128	9 13 64 140 3 106 10 55	9 64 183 450 49 680 90 184	6 13 73 161 5 155 6 55	7 64 182 474 34 820 30 288	7 13 57 253 — 159 7 105	12 65 190 467 40 836 30 635
Total	454	1.282	400	1.109	474	1.899	601	2.275
	1.7	736	1.5	509	2.3	373	2.8	876

*

POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT DANS L'AVENIR.

Richesse ichtyologique.

Les ressources en sardine du littoral marocain seraient pratiquement inépuisables suivant l'opinion courante des spécialistes de la question.

En fait, malgré l'exploitation de plus en plus intensive de ces ressources, aucun indice de raréfaction des bancs de sardine n'est apparu jusqu'à ce jour, les périodes d'abondance succédant à peu près régulièrement à des périodes de disparition du poisson, les unes et les autres dépendant, semble-t-il de la variation des conditions climatiques et surtout hydrologiques du moment.

Capacité des ports.

On doit reconnaître que présentement l'aménagement des ports de la zone française ne correspond plus, dans son ensemble, au niveau atteint — et susceptible d'être largement dépassé au cours des prochaines années — de l'industrie de la pêche industrielle au Maroc. Cette situation n'a pas échappé à l'administration.

Déjà, à Safi, des travaux sont en cours d'achèvement qui tendent à doubler le nombre des postes de déchargement des bateaux sardiniers, tout en augmentant sensiblement le plan d'eau réservé à cette flottille.

Un projet d'extension plus considérable du port de pêche, lié à un plan d'ensemble prévoyant l'agrandissement du port de commerce, est en cours d'étude. Avec ces réalisations, ce sera pour le moins une flotte de 100 à 120 unités de pêche que pourra abriter le « premier port sardinier de l'Union française ».

Agadir ne possède que des installations portuaires très sommaires et nettement insuffisantes pour assurer l'exploitation des quelques 50 bateaux sardiniers attachés à cet important centre de pêche qui est en voie de connaître un développement très rapide. Pour parer aux besoins les plus urgents, on aménage l'étroit plan d'eau et l'équipement des terre-pleins ; mais, comme à Safi, de vastes projets sont en cours d'élaboration pour la construction d'un grand port moderne, tant de commerce que de pêche, que justifie, sur ce dernier point, la situation privilégiée de ce centre, à proximité immédiate des parages les plus poissonneux du littoral marocain.

Casablanca, qui est le principal centre d'armement au chalut, possède un port de pêche à peine suffisant pour contenir sa flottille locale de sardiniers (60 bateaux) et palangriers. Il est probable que celle-ci ne s'accroîtra pas sensiblement dans l'avenir mais l'on peut se demander si l'exécution des travaux projetés (notamment construction d'une forme de radoub dans la darse portugaise) dans cette partie du hâvre ne va pas gêner l'exploitation de ces bateaux qui, dans cette hypothèse, auraient encore la ressource de se déplacer à Fédala, ce dernier port pouvant être facilement aménagé à cette fin.

Le matériel.

Par le nombre des unités qui la composent, la flotille actuelle de sardiniers offre des possibilités de rendement nettement supérieures aux résultats enregistrés jusqu'à ce jour, lesquels ont été longtemps limités par l'insuffisance des approvisionnements en boîtes métalliques et en huile des usines de conserve.

L'importance de la production reste néanmoins subordonnée aux possibilités d'écoulement des produits de la conserve sur le marché mondial où la concurrence s'avère particulièrement sévère.

Les deux facteurs déterminants de cette compétition sont la qualité et les prix des produits offerts.

Dans le secteur de la pêche, les deux objectifs à atteindre sont donc, d'une part, l'amélioration de la qualité du poisson livré aux usines, d'autre part, l'accroissement du rendement des bateaux.

A cet effet, de gros progrès restent à réaliser dans l'aménagement des bateaux, les moyens de conservation du poisson à bord, l'augmentation du champ d'action des bateaux.

Possibilités de développement des rendements.

En raison des délimitations d'apports nécessaire-ment imposées aux pêcheurs, les tonnages enregistrés au cours de ces dernières campagnes sont loin de correspondre au rendement maximum des bateaux.

Le rendement pourrait néanmoins être amélioré par la régularité des apports et le prolongement de la pêche pendant la période actuellement considérée comme la « morte saison » durant laquelle la sardine ne déserterait pas les eaux marocaines mais se tiendrait, en réalité, en profondeur et à une distance plus éloignée du littoral.

L'emploi de certains procédés, tel que la pêche au feu pourrait à cet effet donner d'heureux résultats. Quoi qu'il en soit, avec la mise en service de nouvelles unités modernes et bien équipées, on peut penser que la capacité de production de la flottille sardinière du Maroc dépassera prochainement un tonnage annuel de 100.000 tonnes.

L'aménagement des bateaux avec cales cloisonnées et réfrigérées, pourrait également permettre de ramener en meilleur état le poisson qui, à certaines époques, est ramené dans un état souvent défectueux qui motive, soit son rejet, soit son utilisation comme guano.

Les équipages.

Malgré leur nombre croissant (2.876 marins au Maigre feur nombre croissant (2.876 marins au cours de la dernière campagne, contre 1.736 en 1946), la constitution des équipages des bateaux sardiniers ne rencontre pas de difficultés sérieuses, du moins en ce qui concerne les emplois subalternes. On a déjà dit que les marocains (qui constituent les 78 % des effectifs embarqués) s'adaptent assez rapidement à ce genre d'activité. Cette source de recrutement permettra de satisfaire tous les besoins futurs.

Le choix des patrons et mécaniciens ainsi que de certains spécialistes (ramendeurs notamment) est moins aisé. La meilleure solution consiste à élever le niveau de formation professionnelle des jeunes marins maro-cains en leur donnant la possibilité d'accéder aux postes de commandement et de spécialités. C'est précisément à ce but que tend la réforme déjà amorcée de l'apprentissage maritime (2).

Le déchargement du poisson et son conditionnement.

Le déchargement du poisson s'opère par remplissage d'eau de mer des cales des bateaux, dans lesquelles le poisson en vrac est alors puisé à l'aide de paniers en osier. La sardine est ensuite répartie, légèrement saupoudrée de sel, dans des caisses de 25 à 30 kgs disposées sur le quai. Chaque usinier fournit son lot de caisses et le sel nécessaire.

Ce mode de déchargement n'est guère heureux, l'eau de mer employée étant généralement puisée dans le port même et le saupoudrage de sel n'étant pas toujours opéré avec soin.

Comme amélioration, on envisage l'installation de caisses à eau munies de bouches sur les quais de déchargement (3).

Une saumure convenablement dosée, destinée à l'arrosage des cales, serait préparée à l'avance dans les caisses alimentées en eau filtrée.

Les moyens d'évacuation.

L'évacuation du poisson débarqué se fait par camions de 2 à 4 tonnes appartenant aux usiniers.

Ce transport du poisson, casé en caisses de 25 à 30 kgs s'effectue le plus souvent sur de faibles parcours, les usines étant généralement situées à proximité du port de débarquement.

Une nouvelle école, ouverte à Safi le 1er février 1950, a organisé un cours pratique pour marins adultes qui a été suivi par une soixantaine de patrons et seconds, tandis qu'une vingtaine d'élèves de 14 à 15 ans ont suivi les cours d'appren-

A Agadir enfin, les 4 élèves présentés au certificat d'apprentissage maritime ont été reçus.

L'année scolaire 1949-1950 a ainsi marqué le début de la réalisation du programme d'extension de l'apprentissage et de la formation professionnelle des marins marocains. La construction prochaine à Casablanca et à Agadir de deux bâtiments scolaires modernes permettra de poursuivre cet effort.

(3) Sur l'invitation de l'administration, des essais vont également être entrepris pour décharger le poisson à l'aide de « suceurs ». Ces appareils spéciaux et très modernes sont en cours de montage à Safi.

5° PRODUCTION ARTISANALE

Tapis estampillés

ANNEE ET MOIS	Nombre	Indice 100 en 1938	Surface m2	Indice 100 en 1938
1938 - moyenne mensuelle 1946 -	1.656	100	6.313	100
	1.643	99	7.770	123
	1.495	90	5.934	94
	1.565	95	6.118	97
	1.824	110	6.801	108
	1.860	112	6.599	105
	2.452	148	8.115	129
	1.350	82	4.725	75
	1.771	107	5.561	88
	1.695	102	5.257	83
	1.775	107	6.126	97

⁽²⁾ Durant l'année scolaire 1949-1950, 140 élèves environ ont fréquenté l'école maritime de Casablanca, tandis que les cours de perfectionnement organisés dans cet établissement ont été suivis tant pour la préparation à l'examen de licence B de patron de pêche dont le niveau a été relevé, que pour la préparation de mécaniciens aux permis de conduire les moteurs marins.